Traduire
Revue française de la traduction

226 | 2012
Face au miroir

Rétrospective n° 19

Maurice Voituriez

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/traduire/172
DOI : 10.4000/traduire.172
ISSN : 2272-9992

Éditeur
Société française des traducteurs

Édition imprimée
Date de publication : 1 janvier 2012
Pagination : 139-140
ISBN : 039-773X
ISSN : 0395-773X

Référence électronique
Maurice Voituriez, « Rétrospective n° 19 », *Traduire* [En ligne], 226 | 2012, mis en ligne le 03 février 2014, consulté le 12 octobre 2020. URL : http://journals.openedition.org/traduire/172 ; DOI : https://doi.org/10.4000/traduire.172

Ce document a été généré automatiquement le 12 octobre 2020.

Rétrospective n° 19

Maurice Voituriez

1 Dans notre précédente « Rétro » nous n'avions pas pu rendre compte de la totalité du n° 138, nous étant attardé sur un article humoristique – fort savoureux – de M. Lederer, qui nous semblait mériter un traitement d'exception.

2 Exceptionnels, les écrivains bilingues le sont aussi. Disons même : rarissimes. On connaît R.-M. Rilke et notamment ses « Quatrains valaisans ». Nous avons été surpris de lire dans la revue belge *Translatio*, rendant compte des « Briefe an eine venezianische Freundin » traduites par Margret Millischer, que Rilke commettait, en prose, des fautes de grammaire française ou des impropriétés. Notre consœur Freddie Plassard confirme ce fait, exemples à l'appui. Au cours de ses années de vie et de travail en France, il se peut que son français se soit affiné et qu'on puisse parler à juste titre d'un « élégant français rilkéen qui a un charme spécifique », pour reprendre les termes de M. Millischer.

3 Il n'est pas superflu de rappeler ici que Rilke n'était pas seulement un poète mais aussi un traducteur, notamment de Baudelaire, de Valéry et de Louise Labé, comme nous l'avons rappelé[1] dans notre revue, avec reproduction de quelques œuvres et de leurs traductions allemandes. Dans *Traduire* il s'agit, en l'occurrence, non de Rilke mais d'un autre écrivain, à savoir de Julien Green, Américain et académicien français, premier citoyen américain à être entré sous la Coupole.

4 Interviewé par un journaliste de *Lu*, il déclare d'emblée qu'être tout à fait bilingue est « presque impossible ». Ayant vécu plus de dix ans en Belgique, nous avons en effet pu constater que les par- faits bilingues, pouvant s'exprimer et écrire avec une égale facilité dans les deux langues nationales, sont rarissimes. Aussi cultivés soient-ils et quelle que soit leur bonne volonté (condition *sine qua non* !), il existe une préférence, donc une différence de fluidité. Green s'en explique : « On n'est pas la même personne selon la langue qu'on parle. On ne dit pas la même chose, parce qu'on ne pense pas la même chose… Les pensées même, la façon de voir le monde se rattachent au pays où on se trouve. »

5 Cette différence tient non seulement au lieu, mais aussi à l'époque où on vit ! La France du XXI[e] siècle n'est pas celle d'avant 1968. On demande à Green si c'est l'anglais ou le

français qu'il estime le plus difficile à maîtriser totalement. Selon lui, c'est notre langue à nous, du fait qu'elle est riche en nuances, ce qui en fit naguère la langue diplomatique. En réalité, elle l'est moins qu'avant et nous avons, en son temps, constaté que sa suprématie demeurait dans le domaine gastronomique – spécialité française – où on recherche la clarté davantage que la nuance. Green apprécie cette clarté et pense que cette vertu se trouve particulièrement chez François Mauriac, alliée à une certaine musicalité. À notre avis personnel – humble et subjectif – c'est plutôt chez André Gide, parmi les écrivains contemporains, que ces qualités prédominent. Nous pensons notamment aux *Nourritures terrestres*.

6 Est-ce parce qu'il se traduit lui-même, dans les deux sens (exercice combien périlleux !), que Green est aussi sévère envers les autres ? « Quand je lis une traduction d'un de mes livres, je le referme ! », écrit-il. On pourrait lui objecter qu'il n'avait qu'à mieux choisir son traducteur ... ou mieux l'assister ! Toujours selon lui, le français n'est pas une langue hospitalière pour les traducteurs et, trop souvent, « les mots ne sont pas là. » Il nous semble que ce qui doit être rebutant pour un étranger, c'est notre orthographe et notre syntaxe. Sans parler du caractère non phonétique de notre langue. Nous y pensions en lisant une dictée que J.-P. Colignon a fait subir à des Français de Tours (après une autre, imposée aux membres – consentants – de la SFT). Il y était question d'un chemin d'Edam que nombre de participants prirent pour le Chemin des Dames : Mérimée a fait des disciples !

7 Passant de la littérature à la finance, nous retrouvons un fragment de la « terminologie financière et économique » de J.-M. Cicile. Ce « feuilleton » a depuis lors fait place à plusieurs ouvrages au départ de l'anglais et de l'allemand et nous avons eu à l'époque l'occasion d'en dire grand bien. En 1988 on y rencontrait déjà le terme de « trader », mais aussi des notions moins familières telles que la « tombstone » qui désigne de manière imagée « un placard publicitaire rendant compte de l'émission d'un emprunt avec indication des banques placeuses. »

8 Votre serviteur a consacré un petit article relatif à EXPOLANGUES et à EXPOLINGUA (Allemagne). Depuis lors, il semble que ces manifestations aient quelque peu perdu de leur importance alors que l'informatique prenait dans notre profession une part de plus en plus considérable. Peut-être le plurilinguisme s'avère-t-il si indispensable que le promouvoir est devenu superflu !

9 Dans ce numéro 138, nous retrouvons les nombreux comptes rendus d'ouvrages et de revues, sous la plume du regretté et irremplaçable Jean Maillot.

NOTES

1. Volume XXX, 2011 – n° 3

AUTEUR

MAURICE VOITURIEZ

maurice.voituriez@dbmail.com